

Rôle de chaque commune pour une demande de subvention à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques



02.02.2020

Commune	Subventions pour les bornes de recharge de véhicules électriques dans les lieux d'habitat (Subvention borne électromobilité). Pour cette subvention, dans votre commune			Subventions en faveur de la pratique du vélo		
	A. Le propriétaire présente à sa commune de résidence la facture d'achat et d'installation de la borne. La commune, après vérification du dossier, verse une subvention (au maximum 50% des frais d'achat et d'installation jusqu'à concurrence de 1'000 F) à l'habitant de la commune et se fait rembourser par l'Etat.	B. Le propriétaire présente à sa commune de résidence la facture d'achat et d'installation de la borne. La commune constitue le dossier et le transmet à l'OCEN pour traitement. L'OCEN procède directement au paiement en faveur du propriétaire.	C. Le propriétaire présente à l'OCEN la facture d'achat et d'installation de la borne. La commune ne participe pas à la procédure.	A. Le propriétaire présente à sa commune de résidence la facture d'achat / de location. La commune verse la somme à l'habitant de la commune et se fait rembourser par l'Etat (procédure identique à celle adoptée pour les VAE).	B. Le propriétaire présente à sa commune de résidence la facture d'achat. La commune constitue le dossier et le transmet à l'OCEN pour traitement. L'OCEN procède directement au paiement en faveur du propriétaire.	C. Le propriétaire présente à sa commune de résidence la facture d'achat et d'installation de la borne. La commune n'entre pas en matière et invite le propriétaire à contacter directement l'OCEN.
Aire-la-Ville	X			X		
Anières			X			X
Avully		X		X		
Avusy			X			X
Bardonnex			X	X		
Bellevue		X		X	X	
Bernex			X			X
Carouge		X			X	
Cartigny	X			X		
Céligny	X			X		
Chancy		X			X	
Chêne-Bougeries	X			X		
Chêne-Bourg						
Choulex	X			X		
Collex-Bossy	Rien pour l'instant			X		
Collonge-Bellerive		X		X		
Cologny		X		X		
Confignon			X		X	
Corsier			X			X
Dardagny	X			X		

Rôle de chaque commune pour une demande de subvention à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Genthod		X		X		
Grand-Saconnex	X			X		
Gy	X			X		
Hermance						
Jussy	X			X		
Laconnex			X			X
Lancy		X			X	
Meinier		X			X	
Meyrin			X			X
Onex			X			X
Perly-Certoux			X			X
Plan-les-Ouates						
Pregny-Chambesey			X	X		
Presinge			X			X
Puplinge			X			X
Russin	X			X		
Satigny	X			X		
Soral			X	X		
Thônex			X			X
Troinex			X	X		
Vandoeuvres			X	La commune demande aux requérants de s'adresser directement à l'OCEN pour la gestion de son dossier.		
Vernier						
Versoix	X			X		
Veyrier			X			X
Ville de Genève			X	X		